

Le bois et ses dérivés

Piliers du développement de notre région

Le développement de la Mauricie est intimement lié à son milieu forestier.

Encore aujourd'hui, de nombreuses entreprises dépendent de celui-ci. Parmi les ressources du milieu forestier, on retrouve le bois. Recherché tout d'abord pour la pâte à papier, le bois est aujourd'hui valorisé dans de multiples utilisations.

Du bois pour tous!

Qu'il s'agisse d'usines de pâtes et papiers, de sciage, de déroulage, de panneaux de particules ou de bois-énergie, toutes ont des besoins spécifiques en termes de type de bois. Une fois les arbres récoltés, il faut effectuer un tri afin que les entreprises puissent s'approvisionner en fonction de leurs besoins. Ce tri s'effectue en forêt, dans une cour d'usine ou une cour de triage dédiée. Le site Vallières, un parc industriel forestier situé au nord de La Tuque, est un bel exemple de ce type de centre de triage. Ce site permet une meilleure répartition de la ressource bois, tout en offrant l'espace disponible pour le développement de nouvelles entreprises. Le bois y est acheminé, puis trié et tronçonné afin d'optimiser l'utilisation de chaque partie de l'arbre en fonction de ses caractéristiques. Ce processus permet d'éviter le gaspillage en dirigeant le bon produit vers la bonne usine.

Quel bois pour quel produit?

Toutes les essences de bois ne s'équivalent pas. Chaque espèce d'arbre produit un bois possédant ses propres caractéristiques, que ce soit au niveau de la dureté, de la texture, de la flexibilité ou même du goût! On peut diviser les types de bois en deux catégories : ceux issus d'arbres résineux et ceux issus de feuillus. Les bois de résineux, plus tendres, servent, entre autres, à la production de bois d'œuvre. Il est préférable d'utiliser du bois tendre pour la construction puisque celui-ci possède d'excellentes propriétés mécaniques tout en étant plus léger que le bois dur, et par le fait même, plus facile à travailler. Les bois de feuillus, plus durs, sont utilisés pour la fabrication de meubles, de parquets, de placages, de contreplaqués, de manches d'outils et d'articles de sport. Et pour le papier? On utilise aussi bien les feuillus que les résineux pour la production de pâte à papier puisque les parties d'arbres utilisées pour la fabrication de la pâte à papier sont celles dont on ne peut rien faire d'autre que de la pâte!



Saviez-vous que...

On retrouve en Mauricie la plus importante usine de fabrication de bâtonnets de crème glacée en Amérique du Nord? Il s'agit d'Industries John Lewis, situé à La Tuque, qui utilise le bouleau blanc de la Mauricie pour produire annuellement près de 8 milliards de bâtonnets! Le bois du bouleau blanc étant exempt de goût, il s'agit de l'essence idéale pour la production de bâtonnets pour le café, la crème glacée ou encore les brochettes!

Le bois, un choix écologique!

Le bois est le seul matériau issu d'une ressource renouvelable et abondante au Québec. Sa transformation requiert beaucoup moins d'énergie que d'autres matériaux, ce qui lui confère une empreinte environnementale plus faible et en fait un choix écologique. De plus, les sources d'approvisionnement en bois sont locales, ce qui implique de nombreux avantages écologiques, sociaux et économiques. L'utilisation du bois soutient l'économie locale, maintient les emplois et élimine une partie de la pollution liée à l'importation de produits provenant de l'autre bout de la planète. Favoriser le bois concentre donc un ensemble de retombées positives dans les régions du Québec. L'utilisation du bois peut également être bénéfique à l'échelle planétaire de par le fait que le matériau bois constitue un puits de carbone. En effet, durant sa croissance, l'arbre, par le processus de photosynthèse, absorbe le gaz carbonique de l'atmosphère, séquestre le carbone dans son bois et libère l'oxygène dans l'air. Le carbone reste donc emmagasiné dans le bois, même après sa récolte et sa transformation en produit durable.¹

La certification forestière, un gage de gestion durable!

La certification forestière a pour objectif de garantir aux consommateurs que les produits forestiers qu'ils achètent proviennent d'une forêt qui est aménagée de façon durable et responsable. Pour appuyer cette garantie, la certification forestière implique l'attestation par une organisation indépendante que l'aménagement de la forêt respecte des critères bien établis, lesquels assurent un aménagement forestier durable. Les produits forestiers certifiés arborent le logo de l'organisme responsable de sa certification. Au Québec, les plus connus sont le Forest Stewardship Council (FSC), l'Association canadienne de normalisation (CSA) et le Sustainable Forestry Initiative (SFI). En Mauricie, le territoire forestier public est divisé en 5 unités d'aménagement qui détiennent toutes une certification.



Le passé est-il garant de l'avenir?

Les besoins de la société ont évolué, les communications électroniques et le recyclage ont eu un effet considérable au niveau de la diminution de la production du papier et du besoin en fibre de bois. Aujourd'hui, l'avenir du bois se définit par l'utilisation de ce dernier dans le développement de produits innovants tels que le papier bioactif, les contenants de pâte thermomoulée, la nanocellulose, l'utilisation du bois dans la construction, etc. La forêt et le bois sont deux éléments incontournables de notre passé et de notre avenir. La récolte des arbres et l'utilisation du bois s'inscrivent dans un processus d'amélioration et d'innovation. Utiliser et valoriser cette ressource naturelle renouvelable permet d'améliorer l'empreinte écologique, en plus de générer de l'activité économique locale et de contribuer à la création et au maintien de nombreux emplois.